

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ANSM  
Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

#### Décision DG n° 2012-217 du 7 août 2012 portant prorogation du mandat des membres du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur des produits de thérapie cellulaire

NOR : AFSM1230612S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1125-1 et suivants et R. 1125-7 et suivants ;

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;

Vu la décision DG n° 2008-236 du 5 septembre 2008 portant création du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur des produits de thérapie cellulaire à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;

Vu la décision DG n° 2008-275 du 8 décembre 2008 portant nomination au groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur des produits de thérapie cellulaire à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le mandat des membres du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur des produits de thérapie cellulaire, dont les noms suivent, est prorogé jusqu'au 31 décembre 2012 :

M. CALMELS (Boris).  
M. CHAPUIS (François).  
M. DAZEY (Bernard).  
Mme DRENO (Brigitte).  
M. FRANCO (Dominique).  
M. GORIN (Norbert-Claude).  
M. HEYMANN (Dominique).  
M. LANTZ (Olivier).  
M. LINASSIER (Claude).  
M. MENASCHE (Philippe).  
M. MILPIED (Noël).  
M. MOLINARI (Nicolas).  
Mme NOROL (Françoise).  
M. PALLARDY (Marc).  
Mme PIPERNO (Muriel).  
Mme RICHARD (Marie-Jeanne).  
M. VARET (Bruno).

#### Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 7 août 2012.

Pour le directeur général et par délégation :  
*La directrice générale adjointe,*  
B. GUÉNEAU-CASTILLA